

MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION : SOURCE SAINT MARTIN SOURCE DU PARADIS ET PUIITS DE LA SABILERE. COMMUNE DE MIEGES

LA COMMUNE DE MIÈGES EST ALIMENTÉE EN EAU POTABLE PAR LE BIAIS DE TROIS CAPTAGES : LA SOURCE SAINT MARTIN, LA SOURCE DU PARADIS ET LE PUIITS DE LA SABILERE. DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION, CE DOSSIER DRESSE UN ÉTAT DES LIEUX DES RESSOURCES EN EAU ET DE LA PROCÉDURE MISE EN OEUVRE.

Auteurs du document : CAILLE C, BE CAILLE AERMC

Obtenir le document : [Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#)

Diffuseur des métadonnées : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Mots clés : EAU POTABLE, GEOLOGIE, HYDROGEOLOGIE, PERIMETRE DE PROTECTION, QUALITE DE L'EAU

Date : 2009

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 00046102

Langue : Français

Droits d'utilisation : Domaine public

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/mise-en-place-des-perimetres-de-protection-source-saint-martin-source-du-paradis-et-puits-de-la-sabi0>

Evaluer cette notice: